

**Vacance de poste****L'administration communale de Mersch**

**se propose à engager  
un agent municipal (m/f), degré d'occupation 100%  
sous le statut du fonctionnaire communal,  
carrière de l'agent municipal (groupe de traitement D2/D1)  
pour les besoins de son service de proximité**

Les candidats doivent avoir passé avec succès l'examen d'admission au groupe de traitement D2/D1 - agent municipal.

Le descriptif du poste indiquant les conditions détaillées d'admission et les documents à joindre à la demande peut être téléchargé sur le site internet de la commune ([www.mersch.lu](http://www.mersch.lu)).

Les candidats sont invités à adresser leur demande au soussigné collègue des bourgmestre et échevins, B.P. 93, L-7501 Mersch, **pour le vendredi, 10 février 2023 au plus tard.**

**Les demandes incomplètes ou remises après ce délai ne seront pas prises en considération.**

Mersch, le 2 janvier 2023  
le collègue des bourgmestre et échevins  
Michel Malherbe, bourgmestre  
Michel Reiland, échevin  
Henri Krier, échevin